



TRANSPORT SCOLAIRE – INSCRIPTION 2022-2023

INFORMATIONS SUR www.tcat.fr / RUBRIQUE TRANSPORT SCOLAIRE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement inscrit auprès du service Transport Scolaire TCAT-TCM et à ce titre, il bénéficie de la prise en charge de son transport scolaire entre son domicile et l'établissement où il est scolarisé.

Dans l'hypothèse où ce transport lui sera de nouveau nécessaire durant l'année scolaire 2022-2023, nous vous invitons à **renouveler son inscription entre le 1er juin et le 10 juillet** afin qu'il puisse bénéficier de la prise en charge de son transport dès la rentrée du mois de septembre prochain.

Pour accéder directement au site d'inscription, **connectez-vous sur tcat.montransportscolaire.net**
Vous trouverez la procédure de réinscription au verso de ce document et un tutoriel vidéo sera disponible sur le site pour vous accompagner dans votre démarche.

IMPORTANT :

- L'inscription au transport scolaire est soumise à la tarification suivante :
 - Gratuité pour les élèves ayants-droit du primaire (de la maternelle au CM2),
 - 84 € pour les élèves ayants-droit du secondaire (de la 6ème à la terminale),
 - 210 € pour les élèves non ayants-droit (*pour plus de précisions, consulter le règlement du transport scolaire sur le site www.tcat.fr / rubrique Transport Scolaire*).
- Le paiement de la participation financière peut intervenir dès la validation du dossier par le service Transport Scolaire (*sous 24 à 48 heures*).
- Vous avez également la possibilité de procéder à l'inscription de votre enfant en téléchargeant le formulaire disponible sur le site www.tcat.fr rubrique "Transport Scolaire".
Attention : l'inscription par formulaire papier est obligatoire pour les élèves en garde alternée, les élèves scolarisés dans un établissement avec dérogation, les étudiants et tout autre cas particulier.
- L'envoi de la carte de transport (par courrier directement à domicile) est garanti pour la rentrée du mois de septembre pour toute inscription enregistrée entre le 1er juin et le 10 juillet et payée (*selon la tarification en vigueur*) avant le 18 juillet 2022.
- **Tous les élèves doivent impérativement présenter leur carte de transport au conducteur.**
Dans le cas contraire, ils peuvent se voir refuser l'accès au véhicule.

Le service Transport Scolaire TCAT-TCM est à votre disposition pour toute précision.

MON TRANSPORT SCOLAIRE

Comment procéder au renouvellement de l'inscription au transport scolaire de mon enfant ?

Avant de commencer, préparez les documents à joindre à l'inscription (*justificatif de domicile de moins de 3 mois - photo récente - et, si vous la possédez déjà, l'attestation d'inscription à l'établissement scolaire*).

1 Connectez-vous sur :
tcat.montransportscolaire.net

2 Identifiez-vous

• Avec vos identifiant et mot de passe 2021-2022 (vous avez oublié votre mot de passe ? cliquez sur «**j'ai oublié mon mot de passe**», un lien de réinitialisation sera envoyé sur votre messagerie) puis cliquez sur «**Accédez à votre espace**».

Le dossier 2021-2022 de votre enfant apparaît en statut «**expiré**».

3 Cliquez sur «**Renouveler**»

(si plusieurs dossiers sont à renouveler, exécutez la même procédure dossier par dossier).

4 Cliquez sur «**Renouveler le dossier**»

5 Vérifiez / modifiez / complétez

Les informations figurant dans les champs «**Etat Civil** - **Coordonnées** - **Scolarité** - **Renseignements**»

6 Joignez la photo et le justificatif de domicile
L'attestation de scolarité n'est pas obligatoire lors de l'inscription.

7 Cochez les deux cases d'acceptation des conditions puis cliquez une dernière fois sur «**renouveler**»

8 Votre demande a bien été enregistrée, le dossier passe en statut «**nouveau**»

Votre demande sera instruite par le service Transport Scolaire sous 48 heures, un e-mail de confirmation sera envoyé sur votre messagerie. Si une participation financière est demandée, vous êtes invité(e) à la régler dès réception de cet e-mail en vous reconnectant sur le dossier de votre enfant rubrique «**créances**» - bouton rouge «**à régler**».

→ Pour renouveler le dossier d'un autre enfant, revenir sur la page d'accueil et cliquer sur «**renouveler**» au bout de la ligne correspondant à cet enfant.

→ Pour ajouter un enfant jamais inscrit, revenir sur la page d'accueil et cliquer sur «**ajouter un dossier**».

La nouvelle carte de transport sera envoyée directement à votre domicile quelques jours avant la rentrée scolaire.